

Premier Comité d'Orientation Stratégique (COS) du Programme NaturAfrica en Afrique centrale

Compte-rendu de la réunion du COS



Best Western, Douala, 12 mars 2025

1. Ouverture de la session

La session a été ouverte par la co-présidence assurée conjointement par la COMIFAC et l'Union européenne.

Lors de son intervention, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, le Dr. Hervé Martial Maïdou, a rappelé que l'initiative NaturAfrica s'inscrit pleinement dans le Plan de Convergence de la COMIFAC ainsi que dans les priorités et politiques des pays de la sous-région. Il a souligné que l'objectif principal de cette initiative est d'initier un mécanisme de gouvernance adapté, permettant de renforcer la gestion durable des écosystèmes et des aires protégées tout en favorisant le développement socio-économique des populations locales.

M. Stephen Peedell, représentant de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun, a ensuite présenté l'initiative NaturAfrica, soulignant son approche novatrice basée sur le concept de paysage et ses trois piliers thématiques. Il a mis en avant l'importance accordée à l'économie verte, à la promotion des chaînes de valeur et à l'intégration de ces dynamiques dans une vision régionale de la conservation.

M. Peedell a également rappelé que cette démarche s'inscrit dans le cadre plus large de l'initiative Global Gateway, et que NaturAfrica constitue l'un des programmes phares (« flagship ») de cette initiative, illustrant l'engagement de l'Union européenne à soutenir des investissements structurants qui favorisent à la fois la conservation et le développement durable.

2. Mise en place du bureau de la séance et adoption de l'agenda

Le bureau de la séance a été mis en place comme suit :

- Président 1 : Représentant de la COMIFAC
- Président 2 : Représentant de la DUE Cameroun
- Rapporteur 1 : Assistance Technique régionale NaturAfrica – Afrique centrale
- Rapporteur 2 : Délégation de l'UE du Burundi

Le président de la séance a présenté l'agenda du premier COS. Cet agenda a été légèrement modifié au cours de la journée afin d'offrir un espace plus important d'intervention aux différents représentants des administrations en charge des aires protégées issus des pays de la COMIFAC. À cet effet, la session portant sur les thèmes transversaux prévue en après-midi a été écourtée.

3. Présentation des participants

Les participants en présentiel et en ligne ont successivement présenté l'organisation qu'ils représentent ainsi que leur fonction au sein de cette organisation. La liste complète des participants est disponible en annexe 1 de ce compte-rendu.

4. Présentation du Programme NaturAfrica

M. Aymeric Roussel, représentant d'INTPA/F2, a présenté le programme NaturAfrica, en mettant en avant l'évolution de l'approche de l'Union européenne dans le domaine de la conservation. Il a souligné la continuité avec la stratégie « *Larger Than Elephants* », insistant sur l'importance de développer une approche holistique.

L'approche NaturAfrica repose sur trois piliers thématiques et vise à favoriser la création de corridors verts et énergétiques s'inscrivant dans la durée. M. Roussel a rappelé que si NaturAfrica constitue une approche globale, le programme NaturAfrica – éponyme – est l'un des outils conçus pour sa mise en œuvre.

Il a également souligné l'importance d'encourager les investissements du secteur privé, notamment dans les chaînes de valeur agricole et les chaînes de valeur verte. Enfin, il a précisé que le programme NaturAfrica couvre six biomes, à l'échelle continentale, illustrant la diversité des écosystèmes pris en compte dans cette approche.

5. Ancrage institutionnel et fonctionnement du COS

Le Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC a présenté le portage politique du programme NaturAfrica, en soulignant sa contribution au Plan de Convergence de la COMIFAC. Il a également rappelé que la COMIFAC est partie prenante dans la mise en œuvre du cadre mondial de la Convention de Rio sur la diversité biologique. La COMIFAC a été désignée par le secrétariat de la CDB (Convention sur la Diversité Biologique) comme centre de coopération technique et scientifique pour la mise en œuvre de la CDB pour sa zone géographique.

Le SEA de la COMIFAC a procédé à la lecture de la Décision 001/01/2025 du 24 janvier 2025 de la COMIFAC, précisant la mise en place du Comité d'Orientations Stratégiques (COS). Cette Décision reprend les TDRs pour la création du COS. La Décision détaille les objectifs de la création du COS, ses missions, sa composition, ses modalités de mise en œuvre ainsi que les mécanismes de suivi des orientations et recommandations.

6. Présentation des paysages du programme NaturAfrica

Les opérateurs du programme NaturAfrica ont présenté successivement leurs projets, répartis en trois sessions : la première portant sur le méta-paysage des forêts du bassin du Congo, la seconde sur le méta-paysage de la transhumance et enfin la troisième sur le volet transversal du programme. Les intervenants et leurs sites d'intervention sont présentés au tableau 1. Les présentations des différents intervenants sont disponibles auprès de l'Assistance Technique régionale NaturAfrica.

Les présentations portant sur les paysages s'articulaient autour de la trame suivante :

- ✓ Historique de l'appui de l'UE sur la zone d'intervention (ou sur la thématique pour les projets transversaux), ainsi que les principaux acquis obtenus.
- ✓ Présentation de la subvention NaturAfrica régionale, incluant :
 - Montant, date de démarrage et période de mise en œuvre,
 - Principaux résultats attendus et activités clés,
 - Mise en avant des stratégies en matière d'économie verte, d'appui communautaire et de prise en compte des droits humains.
- ✓ Bilan des activités depuis le démarrage de la subvention et planification synthétique des six prochains mois.
- ✓ Coordination avec les autres opérateurs NaturAfrica : connexions établies (ex. : coordination d'activités, entraide logistique, production de documents communs, etc.).
- ✓ Principaux défis et difficultés rencontrés.

Tableau 1. Liste des intervenants du programme NaturAfrica.

Session	Opérateur	Site intervention/projet
Meta-paysage Bassin du Congo	WCS Congo	Parc national de Nouabalé-Ndoki
	WWF RCA	Aires Protégées de la Dzanga Sangha
	WWF Cameroun	Parc national de la Lobéké
	APN Congo	Parc national d'Odzala Kokoua
	AWF Cameroun	Réserve de faune du Dja
	Nature +	TRIDOM au Cameroun et au Gabon
	EFI	Paysage Natura Sud-Est (Cameroun)
Meta-paysage Transhumance	WCS Cameroun	Parc national de la Bénoué
	ACFACM	Paysage Waza-Logone (Extrême nord camerounais et Tchad)
	CIFOR-ICRAF	Paysage du Grand Septentrion camerounais
Volet transversal	ERAIFT	Renforcement capacité des gestionnaires d'AP
	GIZ	Renforcement de la COMIFAC en matière de diplomatie environnementale

7. NaturAfrica « Phase 2 »

L'Union européenne a brièvement présenté la prochaine phase du programme.

- L'approche 3 piliers sera maintenue : Biodiversité, Économie verte, et Gouvernance et coordination
- Le pilier économie verte recevra plus de financement que dans la phase actuelle
- Il n'y aura pas d'extension du programme à de nouveaux paysages.

Les appels à propositions seront faits en 2026 avec pour objectif de signer les premiers contacts avant fin 2027.

8. Observations

Cohérence et la Coordination des interventions de l'initiative NaturAfrica

L'approche projet du programme NaturAfrica peut parfois donner l'impression d'interventions dispersées. Toutefois, plusieurs outils permettent d'assurer une approche coordonnée, notamment les plateformes d'acteurs existants ou en création à l'échelle des paysages, des indicateurs communs à tous les projets permettant un suivi et une mise en cohérence à un niveau plus global, ainsi que certaines organisations intégrant une composante "coordination" dans leur cadre logique, comme les projets portés par EFI (NaturaSud-Est) ou CIFOR-ICRAF (Grand Septentrion Vert et Résilient - Cameroun).

Implication à différentes échelles des administrations dans le Programme NaturAfrica

L'implication des administrations dans le programme NaturAfrica se fait à plusieurs niveaux. Au niveau local, les administrations telles que les services de conservation sont directement impliquées dans la mise en œuvre des projets et en sont également bénéficiaires. Au niveau central, elles participent activement à la gouvernance des projets, notamment lors des comités de pilotage ou instances équivalentes. Elles peuvent également bénéficier de formations, d'ateliers d'échange et de renforcement de capacités.

Potentiel économique de l'écotourisme pour les États

L'économie liée à l'écotourisme peut représenter une source significative de revenus pour un État. L'exemple du Rwanda illustre cette dynamique, où l'industrie de l'écotourisme constitue une part non négligeable de l'économie nationale (entre 3 et 5 % du PIB).

Rôle de la COMIFAC dans l'harmonisation des politiques et la mobilisation des décideurs pour la biodiversité

La COMIFAC joue un rôle fondamental dans l'harmonisation des cadres politiques et juridiques en matière de conservation de la faune et des aires protégées. Ce travail, en plus avec celui du RAPAC, avait permis d'adopter des directives dont la transcription dans les législations nationales nécessite d'être renforcée. Dans le cadre du programme SWM, un expert accompagne désormais cette transcription afin d'assurer une meilleure intégration des recommandations dans les cadres juridiques nationaux.

Parallèlement, la COMIFAC sensibilise activement les décideurs sur l'importance de préserver la biodiversité. Les États sont encouragés à accroître progressivement leurs investissements dans ce domaine. À titre d'exemple, si l'Union européenne venait à se retirer, la COMIFAC ne disposerait pas des moyens nécessaires pour financer l'OFAC. La reconnaissance de la valeur des ressources en biodiversité implique donc de mobiliser les ressources financières adéquates pour en assurer la conservation.

Approche constructive autour de la question des peuples autochtones

La question des peuples autochtones prend une importance croissante. Toutefois, il convient de rester vigilant face aux tentatives d'instrumentalisation autour de cette question. Il est essentiel de privilégier une approche positive et constructive plutôt que de se perdre dans les stratégies de ceux qui cherchent à en tirer profit.

Partage d'expérience de la Délégation de l'Union européenne au Rwanda en termes d'opportunités de financement pour la conservation

La DUE du Rwanda, prévoit de présenter une note détaillant les différents outils financiers mobilisables en faveur de la conservation, notamment les prêts souverains de la Banque d'investissement et les mécanismes d'appui budgétaire.

8. Orientations & Recommandations

Renforcement de l'approche transfrontalière

- Prioriser la relance des accords transfrontaliers existants, notamment pour les paysages des forêts côtières (Mayumba et Conkouati-Douli), le TRIDOM et Nyungwe-Kibira, afin d'améliorer la collaboration en matière de lutte anti-braconnage et la gouvernance transfrontalière d'une manière générale.
- Encourager l'utilisation des bonnes pratiques développées dans le cadre des *Transfrontier Conservation Areas* (TFCA), en conformité avec le Protocole de la SADC visant à renforcer la collaboration transfrontalière.

Suivi renforcé et coordination accrue du programme NaturAfrica au sein de la COMIFAC

- Intégrer l'AT régionale au groupe de travail *Biodiversité* (GTBAC) de la COMIFAC pour assurer un suivi rigoureux du programme NaturAfrica.
- Renforcer le suivi et le rapportage régulier de l'avancement du programme auprès de la COMIFAC.
- Veiller à ce que les opérateurs du programme NaturAfrica encodent systématiquement les données de leurs projets sur la plateforme de la COMIFAC via l'outil de l'OFAC.
- Encourager l'implication active des coordonnateurs nationaux COMIFAC dans la mise en œuvre et le suivi des projets NaturAfrica.
- Prévoir l'information régulière du conseil des ministres de la COMIFAC sur l'état d'avancement du programme NaturAfrica.

Financement des aires protégées

- Encourager les États à augmenter leur contribution budgétaire en faveur des aires protégées, ou envisager toutes les modalités de gestion, pour réduire leur dépendance aux financements des partenaires techniques et financiers (PTF).
- Intégrer dans les plans de gestion des aires protégées une stratégie d'autonomisation financière, en prenant pour référence la Virunga Foundation qui vise une autonomie financière à hauteur de 30 % à travers différents mécanismes de financement.
- Valoriser l'expérience du projet Chinko en matière de crédits carbone afin d'alimenter la réflexion sur le financement durable des aires protégées en Afrique centrale.
- Prendre en compte les recommandations des travaux du Groupe de Travail Finances de la COMIFAC sur la génération de ressources pour le financement durable des aires protégées.

Capitalisation des bonnes pratiques et expériences

- S'appuyer sur les bonnes pratiques identifiées dans le cadre du projet RIFOP - Renforcement et Innovation en Foresterie Participative - (déployé au Congo et au Cameroun) et sur les méthodes développées par le modèle de foresterie sociale de Nature+.
- Valoriser les acquis du programme ECOFAC 6 et capitaliser sur les expériences et les leçons apprises afin de renforcer les synergies et d'assurer la continuité des actions menées dans le cadre de NaturAfrica. Cette démarche pourrait notamment s'inspirer de l'approche « Tango » pour le nexus pastoralisme et conservation, et de mécanismes de financement innovants tels que les crédits carbone en République Centrafricaine.
- Vérifier les initiatives existantes et s'inscrire dans leur continuité dans le cadre d'investissement sur la transhumance développés dans le cadre du processus issu de la déclaration de N'Djamena.
- Veiller à l'intégration de systèmes et d'outils existant et favorisant la gestion et la gouvernance des paysages transfrontaliers dans les dispositifs nationaux.
- Encourager l'adoption de l'outil *EarthRanger* par les pays membres de la COMIFAC en identifiant les démarches appropriées pour sa mise en œuvre.

Approche communautaire

- Proposer des solutions durables et adaptées aux besoins des communautés rurales afin de renforcer les mécanismes de résilience face aux conflits homme-faune.
- Associer systématiquement les activités économiques aux objectifs de conservation de la biodiversité pour que les communautés et les administrations locales perçoivent mieux les bénéfices des aires protégées pour l'économie locale.
- Aborder, autant que possible, l'économie verte en périphérie des AP, sur base de chaînes de valeurs fortes et pas seulement en simple « génération de revenus ».
- Fournir aux services de conservation les moyens nécessaires pour appuyer efficacement cette démarche, en particulier en matière d'appui communautaire.
- Consolider les approches de gestion et de prévention des conflits en intégrant pleinement la dimension des droits de l'homme et en veillant à la prise en compte des droits des communautés concernées.

Phase 2 du programme NaturAfrica

- Élaborer une méthodologie et une feuille de route pour la soumission des propositions lors de la deuxième phase du programme.
- Offrir aux institutions et opérateurs de la première phase l'opportunité de formuler leurs besoins pour la deuxième phase.

Organisation des prochains comités d'orientation stratégique (COS)

- Remplacer le format actuel des présentations des activités par un document de synthèse, à distribuer avant COS, permettant de mieux organiser les interventions. Privilégier une présentation de l'évolution des principales problématiques et success stories.

- Limiter chaque interventions à 10 minutes pour garantir un meilleur équilibre vers des échanges. Favoriser autant que possible une présentation par paysage.
- Les présentations sont autant que possible à réaliser par les bénéficiaires concernés (conservateurs, COMIFAC, etc.), avec l'appui de l'Assistance Technique (AT) régionale.
- Prendre en compte la candidature du Rwanda pour l'organisation du prochain COS.

9. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par les interventions du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et de M. Stephen Peedell, représentant de l'Union européenne.

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a exprimé sa gratitude envers l'Union européenne pour son soutien constant et a salué la qualité de l'organisation de la réunion. Il a souligné l'importance des échanges et des recommandations formulées au cours des travaux.

M. Stephen Peedell a, à son tour, adressé ses remerciements à l'ensemble des participants pour leur engagement et leurs contributions, soulignant que ces échanges renforcent la dynamique partenariale au service de la conservation et du développement durable dans la région.



1^{ère} Réunion du Comité d'Orientation Stratégique NaturAfrica Afrique centrale
12 mars 2025, Douala (Cameroun)

FICHE DE PRESENCE

No	Nom, Prénom	Fonction	Téléphone	Courriel	Signature
1	HEVE MARTIAL MAIDA	SE COMITAC			
2	CHOVAIBOU NCAOUPOUEN	SEA COMITAC			
3					
4	Patrick MAMBO-LEO	Directeur/OCN	(+243) 95 24 48 44	patrymamboleo@gmail.com	
5	OUANGARDO David	DFAR-RC A	+34 76077282	ouangardodavid@gmail.com	
6	COURNACÉ Moïse	DT. WCS	+242 05 351 10 30	mcournacie@wco.org	
7	NYEZIRYAYO Abel	Conservateur PNK	+257 6 9091 047	nyeziryayoabel@gmail.com	
8	Norbert SONNE	Directeur Pays MNF Cameroun	Nsonne@aupf.org	678233396	NS.
9	PAMONGUI Gervais	Directeur Adjoint APDS	+236 75 50 82 06	gervais_pamongui@yahoo.com	
10	MASSOUKOU Lucien	DG Femme et Amis Justice GABON	+241 774 10341		

11	Atangana, Mireille	Chauffeur d'antenne PRO-IRIBEM (GIZ) Djoum	+237 678 5516 24	mireille.atangana @giz.de	- DA -
12	KEDE Eugène Yves	Conseiller Technique GIZ - COMIFAC	+237 681 44 97 89	yves.kede@giz.de	
13	BILLOA Donatien	Co-ordinator Parc National Loulou	+237 624 133 11	evastilou@yahoo.fr	
14	AWE Central	Coord. PN Faro	+237 599 58 53 03	awecentral@yahoo.fr	
15	SERGE PATRICK THOSO	CONSO PUNB	697604341	sergepatrick@puna	
16	AMINOU	Conservateur PNB	+237 69 53 53 88	aminougardjama @yahoo.com	
17	Federica Potuener	DUE Congo Brazza	+32 489 253 895	federica.potueri@ ceat.org.cd	
18	Pascal LEDROIT	DUE Burundi	+257 26 53 36 24	pascal.ledroit@ ceas.rwanda.gov.rw	
19	Houben Patrick	DUE Cameroun	+237 68 68 50 84	patrick-jacques.houben @ceas.rwanda.gov.rw	
20	LEKEALEM Joseph	DFAP-Cameroun	+237 69 87 95 42	lekealemjoseph @yahoo.fr	
21	N Koko Martial	GIZ / Comfac	+237 69 99 08 65	martial.nkoko@ giz.de	
22	Georges NYEMB.	GIZ / PRADP-LT	+237 67 42 59 79	georges.nyemb @giz.de	
23	Flora PALLA	Psychologue MEX Cameroun (OFAC-GE)	698 40 45 18	palla@observatoire- com-fac.net	
24	FANKEM ZEDOU OLIVER	Global Conservation	677 99 08 70	oliverfankem@ globalconservation.org	
25	KEMAJOU Boudelaine	DIR ACFCAM/UTFC	677 75 79 93	boudelaine_k@yahoo.com	

25	CALADUE Romain	B4Life-Crisis	+32/470885586	RCALADUE@GMAIL.COM	
27	RABEL Thomas	Assistance Technique NaturAfrica	+237 658890207	thomas.rabel@naturafrika.be	
28	PIERRE PIERRE	Assistance Technique NATURAFRICA	+237 65977475		
29	Quentin STIERNOU	Gest projet AT NAF	+32485426394	quentin.stiernou@naturafrika.be	
30	Olivier GIRARD	Resp Visibilite NaturAfrica AC.	+221 778240420	olivier.girard@naturafrika.be	
31	Nicolas THOMAS	AT Alliance Development Diable RDC Expertise FR	+243 890 081158	nicolas.thomas@expertisefrance.fr	
32	Emmanuel HEUSE	AT Alliance Development Diable RDC Expertise FR	+32 499 45 77 45	emmanuel.heuse@expertisefrance.fr	
33	Tobith NZENGUECHRISTIANE	Chef de projet Efi	+237 699674953	christiane.tobith@efi-wit	
34	Alain ONONINO	Directeur Pays WWF CAMEROUN	+237 698441381	aononino@wifcam.org	
35	CAMILLE NYKA AFFANA	DIRECTEUR A PAYS WCS CAMEROUN	+237691539410	caffana@wcs.org	
36	Telesphore NROGA	Conservation Policy Analyst Burundi Development Board	+250788874321	telesphore.nroga@db-mw	
37	Omer NIOUNGOU	SE ANPN Gabon	+24177468757	omer.niougou@gouv.ga	
38	Chantal Chalukou	Directeur Sefaso ICCN I RAC	+243 978 135 169	chantalchalukou@gmail.com	
39	TCHUANTE TITE VALERIE	Expert Suivi-Evaluation COMIFAC	+237696042972	tchuantetite@comifac.com	
40	ROTH, Robert	Directeur KfW Goode	69 775757	ROBERT.ROTH@KFW.DE	

41	Veronique Corde	Chargée de projets AFD	+237 686 831856	Veronassuc@afd.jz	
42	Roberta DEL GIUDICA	TL -DUG Banque NCA	+236 75 701922	roberta.del-giudico@ ecao.europa.eu	
43	Olivier BASSANGAMAM	Chargé de Programme AUE BCA	+236 72 72 8781 53 69 02	Olivier.Bassangamam-Yambaona- Koko-Ngohpo@ecao.europa.eu	
44	Jean-Pierre BUSOGORO	Attaché de coopération programme DUE RDC	+243 977 935 527	Jean-pierre- busogoro@ecao.europa.eu	
45	Ampio GOMBALE DIET	EVD Rwanda			
46	José Barrio	DUE Tchad			
47	Elie LAMARRE	AFRICAN PARKS CHINKO / Institutional Funding	+241 62937403	ELIEL@AFRICANPARKS.ORG	
48	Vinick KAYA	African Parks FRN	+292 069261139	vinick@africanparks.org	
49	DIVINE F. TITA	CIFOR- ICRAP	+237 679524278	d.foundjem@cifr-konf.org	
50	EUGENIE NGOU Bertrand Cuong	Coopérateur National de l'axe de Dja MIADOP- CIR	+237 696334028	eugenie@yahoofr	
51	Angelo Assiam	Consultante Externe	+235 99416439	angelo@equityfuture.org	
52	CARDIE MBAIA	Assistante COMIFAL	694391650	cardie.mbaia@comifal.org	
53	Arlette NGOUO	Assistante NaturAfrica	677 11 84 43	arlette.ngouo@agreco.be	
54					
55					